

OFFICE DU DEVELOPPEMENT AGRICOLE
ET RURAL DE CORSE

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Du Lundi 22 Septembre 2025
147^{ème} SEANCE

Délibération n°2025-516
Modifications des Statuts de l'ODARC en Vertu de la Délibération N°25/017 CP
de la Commission Permanente du 26 février 2025 et de la Délibération N°25/030
CP de la Commission Permanente du 26 Mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le lundi 22 Septembre le Conseil d'Administration de l'ODARC s'est réuni en sa 147^{ème} séance, à 14 h 30, salle de réunion de l'ODARC sous la présidence de Monsieur Dominique LIVRELLI.

Etaient présents :

Mmes et Mrs Dominique LIVRELLI, Anna Maria COLOMBANI, Jean-Charles GIABICONI, Paula MOSCA, Juliette PONZEVERA, Paul BIANCHI, Pierre CRUCIANI, Laetitia SIMEONI, Joseph COLOMBANI, François FONDACCI, Paul OTTAVIANI, Ignace PADOVANI.

Etaient absents et avaient donné pouvoir :

Mme Marie Antoinette MAUPERTUIS à Dominique LIVRELLI
Mme Françoise CAMPANA à Jean Charles GIABICONI
M. Hyacinthe VANNI à Paola MOSCA
M. Jean Marc BORRI à Anna Maria COLOMBANI
M. Jean Baptiste ARENA à Juliette PONZEVERA
M. Jacques FILIPPI à Pierre CRUCIANI
M. Jean CURALLUCCI à Laetitia SIMEONI
M. Jean-Noël LUCIANI à François FONDACCI
M. Ghjuvanni Matteu SUSINI à Paul BIANCHI
M. Jean-Baptiste LECCIA à Paul OTTAVIANI
M. Marc-François CASANOVA à Ignace PADOVANI

Etaient absents :

Mmes et Mrs, Jean-Jacques LUCCHINI, Hervé VALDRIGHI, Petru Antone FILIPPI, Cathy COGNETTI-TURCHINI, Marie-Anne PIERI, Chantal PEDINIELLI, Georges MELA, Pierre GUIDONI, Josépha GIACOMETTI-PIREDDA, Saveriu LUCIANI, Antoine POLI, Jean Noel PROFIZI, Paul Félix BENEDETTI, Ange ANDARELLI, Stéphane PAQUET, François Laurent PASQUALI, Cyril CARIA, Jean Paul PANZANI, Matthieu MASSIANI.

Étaient également présents :

Mme Marie-Pierre BIANCHINI, Directrice de l'ODARC
M. Yves CONVENTI, Directeur Adjoint au Développement
M. Andria GRASSI, Tutelle de Collectivité de Corse
M. Antonin LECA, MSA de Corse

Le Conseil d'Administration de l'ODARC

Considérant les Statuts de l'ODARC approuvés par la délibération n°92/44 AC du 26 juin 1992 modifiés par l'AC en date des 18 novembre 1992, 25 juin 1998, 29 avril 1999, 18 décembre 2002, 27 mai 2010 et 17 décembre 2010.

Considérant la Délibération N°19/148 de l'Assemblée de Corse portant modification des statuts de l'Office du Développement Agricole Et Rural de la CORSE en date du 23 Mai 2019.

Considérant la Délibération N° 25/017 CP de la Commission Permanente approuvant la modification des articles 9 et 18 des Statuts de l'Office du Développement Agricole Et Rural de la CORSE en date du 26 Février 2025

Considérant la Délibération N°25/030 CP de la Commission Permanente approuvant la modification des articles 9 et 11 des Statuts de l'Office du Développement Agricole Et Rural de la CORSE en date du 26 Mars 2025

Considérant les statuts ci-après annexés, le Conseil d'Administration, après avoir entendu le rapport de Monsieur le Président de l'Office sur les modifications des Statuts de l'ODARC en vertu de la Délibération N° 25/017 CP de la Commission Permanente en date du 26 Février 2025 et de la Délibération N°25/030 CP de la Commission Permanente en date du 26 Mars 2025

Sur rapport du Président de l'ODARC,

APRES EN AVOIR DELIBERE

ARTICLE PREMIER : Prend acte desdites modifications statutaires.

ARTICLE 2 : La présente délibération sera publiée au recueil des actes administratifs de la Collectivité de Corse.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité

BASTIA, le 22 Septembre 2025

**Le Président de l'ODARC,
U Presidente**

Dominique LIVRELLI

